ORGANE D'ADMINISTRATION BDF

PROCES VERBAL

LIEU: Visioconference, Teams

DATE: 09/09/2025

DURÉE: 11u- 12u30

PRESENTS:

Charlotte Aelbrecht (CA)		Olivier Magritte (OME)	x
Gisèle Marliere (GM)		Véronique Duchenne (VDE)	x
Marc Trémouroux (MT)	x	Muriel Dossin (MDN)	
Pierre Gyselinck (PG)	x	Eva Parent (EPT)	
Peter Schlembach (PS)			
Thomas Dabeux (TD)	x		

ORDRE DU JOUR

A	Approbation du rapport OABO du 2025/09/09 • Le rapport est approuvé.

B	BDF – Secrétariat – force de travail : lettre du ministre Beenders – Suivi.
	• Réponse du SPF
	• Conséquences pour le secrétariat
	  • VDE explique que le ministre avait répondu qu'il comprenait mais qu'il lui était impossible de dégager les lignes budgétaires nécessaires dans le contexte actuel. Il conseillait au CSNPH et au BDF de demander à l'administration de les soutenir pour le volet « analyse » des avis. Julie Clément, directrice générale bloque : son personnel ne dispose pas du temps nécessaire pour ces travaux d'analyse. Une rencontre est prévue pour le 16 septembre pour évaluer les possibilités.
	  • PG constate que le ministre « gagne du temps »
	  • VDE explique que certaines choses ont été mises en place :
	  • toutes les réunions du CSNPH et de l'OABO du BDF auront lieu en visioconférence
	  • il n'y a plus qu'un seul envoi de documents par réunion, 3-4 jours avant la réunion
	  • on a ajouté un chapeau sur les documents du CSNPH expliquant que vu les limitations du personnel, il ne peut plus respecter les délais qui lui sont imposés
	  • OME souligne que pour les AG du BDF, on maintien le présentiel jusqu'à nouvel ordre
	  • ThD signale qu'Inclusion peut mettre une salle de réunion à disposition.
	  • VDE ajoute qu'une possibilité existe également au niveau d'Esenca
	  • OME demande si ces salles disposent d'une cabine de traduction

	• ThD considère qu'il est possible de tenir les réunions en présentiel + traduction en ligne. Mais il faut que chaque participant vienne avec son ordinateur et un casque. • **L'OABO marque son accord pour le maintien des AG en présentiel. Il charge le secrétariat de rechercher les meilleures solutions pratiques. L'organisation dans une salle d'une association membre est une possibilité.**

C	BDF – Instances : modification des modalités de fonctionnement.
	• ALTEO : Avis complémentaire
	• Note définitive pour assemblée générale
	  • OME explique qu'il a raccourci et essayé d'être didactique. Le secrétariat peut faire du plus didactique, mais cela nécessite de pouvoir y consacrer du temps. Idem pour le recours au FALC.
	  • VDE ajoute que le secrétariat a été aidé par Inclusion pour les News du CSNPH en FALC, mais il est apparu qu'ils n'étaient pas lus. On a ajouté une introduction reprenant trois constats et 3 recommandations du Conseil. On va voir si le suivi est meilleur.
	  • PG : les membres des organisations membres du BDF sont loin des préoccupations des membres.
	  • MT : les membres ne s'intéressent pas aux dossiers suivis par le BDF. Donc, il faut trouver comment expliquer de manière simple. Il propose de continuer comme ceci et d'ajouter un résumé didactique tous les 6 mois, par exemple.
	  • OME rappelle le changement d'organisation proposé :
	  • Les réunions d'OABO seront plus courtes et limitées aux aspects de gestion du BDF
	  • La « Plénière » (terme à changer) se réunira tous les 2 mois. Y seront invités tous les délégués à l'AG. Elle traitera les thématiques telles que nous les abordons actuellement en OABO. Les délégués auront donc une meilleure vue sur les dossiers et pourront participer à la décision. Cela nécessitera une préparation encore plus pointue.
	• **L'OABO marque son accord sur le contenu de la note. Le point sera à l'OJ de l'AG de novembre pour approbation. Le secrétariat s'inspirera des échanges pour une communication plus didactique et éventuellement pour des informations en FALC.**

D	BDF – AG 2025-11-27 : Préparation
	• Ordre du jour – Projet
	• Thème de la partie informative : propositions
	  • Directive EAA, quelles incidences pour les personnes en situation de handicap
	  • 20 ans UNCRPD
	  • Droit des femmes en situation de handicap
	  • Utilisation de l'IA
	  • ???
	• OME rappelle que l'AG d'automne sera l'occasion de
	  • valider le plan d'action et le budget de l'année suivante (2026)
	  • valider le nouveau mode d'organisation d'organisation des instances (voir point « C »)

	• aborder un point d'information • PG considère qu'avoir une présentation sur l'impact de l'EAA pour les PSH serait vraiment intéressant : être concret. Les 20 ans de l'UNCRPD, c'est une célébration, cela lui paraît moins utile. Femmes et handicap, peut-être, mais en mettant le focus sur quels aspects ? Le développement de l'IA est un dossier important, mais on est peu avancé • **L'OABO marque son accord pour travailler sur la mise en œuvre de l'EAA.** • OME prendra contact avec Mathieu Angelo (CAWaB)
	BDF – Agenda des réunions 2026 • **L'OABO marque son accord avec les dates prévues**
F	Plateforme – Projet d'avis sur la limitation du chômage dans le temps : Adaptations BDF – Propositions • OME explique qu'une série de proposition d'amendement ont été intégrées. Elles seront envoyées au Conseil bruxellois PSH dès que le secrétariat aura votre aval • PG demande des explications sur les montants repris dans le tableau • VDE explique que c'est une simulation qui met en évidence les difficultés que vont rencontrer les personnes selon les niveaux de pouvoir • **L'OABO considère qu'il s'agit d'un bon texte. Il marque son accord pour l'envoi des propositions d'amendement** • VDE trouve le processus positif : la Plateforme prend vraiment sa place. Il s'agit C'est une préoccupation transversale. Ce n'est plus un seul conseil d'avis qui émet dans son coin. Très bien qu'un autre conseil d'avis prenne la plume
G	Plateforme - EU – European Accessibility Act 1) Projet d'avis – 1 • OME explique qu'il a intégré au fur et à mesure de ses recherches et réflexion dans les différentes parties du document. Certaines parties comportent sans doute des éléments inutiles. Ils seront enlevés. Il a visité systématiquement le site Internet du SPF Economie et a constaté que pour les « utilisateurs », les informations ne sont pas fort claires. Notamment la procédure pour l'introduction de plaintes laisse à désirer et n'amènera sans doute pas beaucoup de « plaintes ». Pourtant, le retour d'informations vers les entités en charge du contrôle de la mise en œuvre constituent une part importante de la directive • PG fait remarquer qu'il y a 20 références à des textes légaux de transposition. Est-ce nécessaire ? 20 références laisser de côté ? • OME : effectivement, on ne laissera que le lien vers le site EU qui reprend l'ensemble des autres liens. • **L'OABO marque son accord avec le contenu de l'avis** 2) Transmission à la Plateforme des Conseils d'avis • VDE propose de l'envoyer simultanément à la plénière du CSNPH

	• **L'OABO marque son accord pour l'envoi à la plateforme et à la plénière du CSNPH**
H	EU – Femmes et handicap 1) <u>Directive (UE) 2024/1385 sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique</u> – Transposition • OME explique que Muriel a préparé, voir note, et qu'elle attend la réponse du mécanisme de coordination pour en savoir plus sur l'état d'avancement 2) EU – Stratégie genre – Questionnaire de la Commission européenne : Positionnement des femmes en situation de handicap a) Réponse EDF + Propositions adaptations BDF b) Réponse BDF • OME explique que ces points sont pour information : les envois ont été réalisés
I	ONU – UNCRPD – 2026 : 20 ans de l'adoption de l'UNCRPD • Organisation d'un événement ? (Demande FFSB) • OME explique que la demande émane de la FFSB. Un collaborateur FFSB a défendu sa thèse de doctorat sur l'UNCRPD pour les personnes sourdes. La question est de savoir si le mieux pour le BDF est de fêter l'UNCRPD maintenant sur base du vote ONU ou plus tard plus en lien avec la ratification par la Belgique. Le vote à l'ONU a eu lieu le 12 décembre 2006. La date du 12 décembre 2026 (samedi) serait donc à privilégier. Cela laisse une année pour la préparation. • PG considère que le BDF peut se servir de l'expertise de Basil Gomes. Cela donnerait de la visibilité aux personnes sourdes. Mais qu'il faut élargir l'approche à toutes les situations de handicap et pointer ce qui n'a pas été fait, notamment la participation • MT marque son accord : il faut marquer le coup. Il insiste sur l'importance de disposer d'un texte vulgarisateur pour s'adresser à un maximum de personnes. Il faut que toutes les organisations membres du BDF se l'approprient. Il faut aussi en profiter pour déterminer certains axes prioritaires pour l'avenir • ThD suggère de proposer au ministre Beenders de coorganiser. Il pourrait prendre en charge cette célébration en impliquant. tous les niveaux de pouvoir concernés et tous les conseils d'avis correspondants (CIM + Plateforme). Il faut essayer qu'il prenne en charge la logistique... • **L'OABO charge le secrétariat de préparer un projet de courrier au ministre, ou à la CIM. Il sera soumis à la Plateforme pour envoi.**
J	Normalisation – GT accessibilité pour la société civile – Définition corrigée

	• OME présente ses excuses : il n'a pas eu le temps d'y travailler. Il enverra la proposition de texte pour adaptation et validation avant le 15 septembre
K	NCCN – BE-Alert – Test national 2025/10/02 : version allégée + perspective test d'octobre 2026 • OME explique que le NCCN a décidé de réduire l'ampleur du test pour cette année pour des raisons budgétaires en lien avec les adaptations raisonnables. Mais il est important qu'ils aient un retour d'expérience pour pouvoir construire un projet pour octobre 2026 et obtenir le budget nécessaire. Il organiseraient un GT. • VDE s'interroge car le BDF n'a pas de vue sur les personnes inscrites dans le système. Comment va-t-on faire ? • OME explique qu'il faut identifier quelques personnes qui sont volontaires pour répondre à un questionnaire sur les problèmes qu'ils ont rencontrés lors de la réception du message d'alerte. 3 à 5 personnes par organisation serait très bien. FFSB et Doof Vlaanderen sont OK.
L	EDF – Projet IMIND • OME n'a pas eu le temps de préparer la note prévue, mais il explique l'essentiel : 'EDF recherchait une association pour coordonner les apports de PSH belges dans un projet VUB par rapport à l'utilisation des transports en commun par les PSH invisibles. La demande a été transmise aux organisations membres du BDF. OME a transmis les marques d'intérêt à EDF en leur demandant d'assurer le suivi… Les organisations intéressées sont : MS Liga, CAWaB, DITO et Esenca
	Divers
	Pour information
ZA	